



PROGRAMME "ORÉE JEUNES"

PRINTEMPS 2011

OUVERT AUX JEUNES
DE 12 A 17 ANS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE CHARTRES METROPOLE



*STAGE « Secourisme »
(Diplôme PSC1)
Les 26 et 29 avril 2011*

Date limite d'inscription : 07 avril 2011

Descriptif

Au programme :

Formation aux gestes de premiers secours avec la Croix Rouge Française et obtention du « PSC1 ».

Depuis le premier août 2007, l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) est supprimée et remplacée par la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1). Les changements dans la formation concernent essentiellement l'utilisation d'un défibrillateur pour une victime qui ne respire pas.

Les personnes actuellement titulaires de l'AFPS sont donc, par équivalence, titulaires également du PSC1. Il est cependant conseillé, comme c'était le cas pour l'AFPS, de mettre à jour ses connaissances au moins une fois tous les deux ans.

Le déroulement de la formation PSC1 reste identique à celui de l'AFPS et se découpe en modules : La protection ; L'alerte ; La victime s'étouffe ; La victime saigne abondamment ; La victime est inconsciente ; La victime ne respire pas ; La victime se plaint d'un malaise ; La victime se plaint après un traumatisme.

Le contenu de plusieurs modules a évolué :

- les points de compression et le garrot sont supprimés pour les victimes qui saignent abondamment ;
- la nouveauté la plus importante est l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) et l'association du rythme 30/2 (30 compressions thoraciques / 2 insufflations) lors de la réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson en arrêt cardio-respiratoire ;
- le 115 (Samu social) est ajouté à la liste des numéros d'urgence ;
- deux nouveaux cas particuliers sont ajoutés dans les conduites à tenir lorsqu'une victime inconsciente se retrouve couchée sur le ventre et en cas de convulsion.

Dates et horaires du stage :

- Mardi 26 avril 2011 : 9h00 - 17h00 (Pause de 1h30 sur place le midi)
- Vendredi 29 avril 2011 : 9h00 - 17h00 (Pause de 1h30 sur place le midi)

Lieu du stage : Salle des fêtes

Rue de la Chesnaie 28300 GASVILLE-OISEME

Organisation :

Deux animateurs professionnels de Chartres Métropole seront présents tout au long du stage en plus des formateurs de la Croix Rouge Française.

Objectifs du stage

- 1 - Apprendre à être responsable de soi et d'un tiers
- 2 - Acquérir les connaissances nécessaires pour aider un tiers

Transport

- Possibilité de ramassage en minibus (le point de RDV est la Mairie, horaires communiqués par téléphone une semaine environ avant le stage) dans les Communes de la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole (secteur de l'Orée de Chartres) → option gratuite (selon les places disponibles). Merci de votre compréhension.

Tarifs

Stage « Secourisme » :

La participation des familles est portée à 15 € par jeune pour le stage complet (le coût réel s'élevant à 130 €, la différence est prise en charge par la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole).
L'encadrement, l'intervention de la Croix Rouge Française, le transport, le matériel, le livret PSC1, la présentation au diplôme de la PSC1 et les goûters ou collations sont compris dans le tarif.

Un pique-nique froid est à apporter par les jeunes les deux jours. Deux micro-ondes seront mis à disposition.
Aucun autre frais ne sera demandé.

Inscription

Le dossier d'inscription est à retourner **complet** à :

CHARTRES METROPOLE - Service Enfance Jeunesse – 03, Rue Charles Brune 28112 LUCE cedex,
au plus tard le 07 avril 2011.

Il doit être constitué de :

- Inscription (au dos)
- fiche sanitaire si jamais remplie ou si changement de coordonnées / état de santé*
- autorisation d'utilisation d'image si jamais fournie*
- autorisation de rentrer seul (ou non) : cocher au dos
- paiement à l'ordre des PEP 28 (un chèque par jeune et par stage de préférence)

* Documents pouvant être téléchargés sur www.oree-chartres.fr ou disponibles sur simple demande auprès de **Thomas AMIOT**.

Attention, le nombre de places est limité à **16 jeunes**. Les stages et séjours étant souvent très vite complets, nous vous conseillons de nous faire parvenir votre inscription dans les meilleurs délais.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ou mail.



Contact

Thomas AMIOT – Coordonnateur Enfance Jeunesse de Chartres Métropole

Service enfance-jeunesse – 03, rue Charles Brune – 28112 LUCE cedex

☎ 02.37.91.37.84 – 📠 06.74.83.89.44 - 📠 02.37.91.35.49 MAIL : tamiot@agglo-chartres.fr

SITE INTERNET : <http://www.oree-chartres.fr/>

**Attention :
changement
d'adresse !!!**



INSCRIPTION STAGE « SECOURISME » - Printemps 2011

Je soussigné(e)
demeurant à
Code Postal :
Commune :
désire inscrire mon fils / ma fille
Tél. :
Mail :
Date de naissance : / /
Age :

Il / Elle sera présent(e) directement à la salle des fêtes de Gasville-Oisème : oui non

Il / Elle prendra le minibus à l'aller et au retour à :

<u>Berchères-Saint-Germain</u>	<u>Coltainville</u>
<u>Sours</u>	<u>Gasville-Oisème</u>
<u>Poisvilliers</u>	<u>Challet</u>
<u>Gellainville</u>	<u>Houville-la-Branche</u>
<u>Corancez</u>	<u>Nogent-le-Phaye</u>
<u>Corancez</u>	<u>Morancez</u>
<u>Prunay-le-Gillon</u>	<u>Saint Prest</u>
<u>Jouy</u>	<u>Berchères-les-Pierres</u>

Il / Elle n'a aucun autre moyen de transport que le minibus pour se rendre au stage :
 OUI, minibus obligatoire NON, autre transport possible

Il / Elle a l'autorisation de rentrer seul(e) à partir de la salle des fêtes ou du minibus :
 OUI NON

Date :

Signature :